

Procès-verbal de la séance du 3 mars 2023

Le conseil municipal de la commune de Saint Vincent Rive d'Olt s'est réuni le 3 mars 2023 à 20h30 sous la présidence de M. Raoul DEBAR, maire.

Présents : Raoul Debar, Fabrice Courtiol, Gérard Van Marle, Chantal Delcros, Ghislaine Galtaud, Véronique Labrande, Nelly Van Marle, Florence Tissandié Vergne

Excusés : Guillaume Baccon, Benoît Lafargue et Jean Bernard Benac, ce dernier donnant procuration à Raoul DEBAR

Florence Tissandié Vergne est désignée secrétaire de séance.

Rappel de l'ordre du jour :

- ⇒ Complément attribution des subventions 2023 ;
- ⇒ Élection 3ème adjoint(e) au maire ;
- ⇒ Compte administratif, compte de gestion 2022 budget Lotissement Bouyssette ;
- ⇒ Vote du budget Lotissement Bouyssette 2023 ;
- ⇒ Questions diverses.

=> Complément attribution subventions aux associations sur budget 2023

Monsieur le Maire rappelle que lors du dernier conseil municipal a été voté l'attribution des subventions sur le budget 2023 pour un montant total de 5 310€. Il convient aujourd'hui de procéder à un complément.

Le conseil municipal vote le complément des subventions accordées ligne par ligne, comme suit :

ASSOCIATIONS	MONTANTS VOTÉS	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL		
		POUR	CONTRE	ABSTENTION
Comité d'animations des Roques	200€	6	2	1

La subvention totale accordée au comité d'animations des Roques sera donc de 400€ (délibération n°2023-03 comprise).

Soit un montant provisoire de subventions accordé aux associations au titre du budget 2023 de 5 510€ (délibération n°2023-03 comprise).

=> Élection 3ème adjoint(e) au maire

Monsieur le Maire informe que suite à la démission de Mme Florence TISSANDIE-VERGNE de ses fonctions de 3ème adjointe et son souhait de rester au sein de l'équipe municipale, il convient de procéder à sa succession. Il rappelle que l'élection des adjoints intervient par scrutins individuels et secrets dans les mêmes conditions que pour celle du Maire. Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 9 bulletins blancs ou nuls : 0 suffrages exprimés : 9
Madame Véronique LABRANDE ayant obtenu la majorité absolue est proclamée Troisième adjointe au maire.

L'intéressée a déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

=> Compte administratif et compte de gestion 2022 du budget « Lotissement Bouyssette »

Madame Nelly VAN MARLE, adjointe au maire présente le compte administratif et le compte de gestion 2022 du lotissement Bouyssette. Pour rappel, le compte de gestion est établi par la trésorerie de Gourdon.

Le compte administratif et le compte de gestion du budget lotissement Bouyssette se résument ainsi :

<u>FONCTIONNEMENT</u>	<u>INVESTISSEMENT</u>
Résultat fonctionnement : 13 109.87€	Solde d'exécution : - 20 000.00€
Dépenses : 24 842.47€	Dépenses : 77 794.13€
Recettes : 57 951.66€	Recettes : 24 842.47€

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, vote le compte administratif et compte de gestion 2022 du budget lotissement Bouyssette.

=> Budget « Lotissement Bouyssette » 2023

Sous la Présidence de Monsieur Raoul DEBAR, Maire, le Conseil Municipal approuve le Budget lotissement « Bouyssette » 2023 comme suit :

<u>FONCTIONNEMENT</u>	<u>INVESTISSEMENT</u>
Dépenses : 106 983,87€	Dépenses : 20 000,00€
Recettes : 93 874,00€	Recettes : 20 000,00€
+ 13 109,87€ (résultat reporté)	
106 983,87€	

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, vote le budget lotissement Bouyssette 2023.

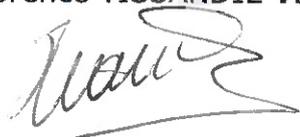
=> Questions diverses

Monsieur le maire informe des points suivants :

- L'employé, Fabrice Gajac a obtenu le CACES Nacelle ;
- Une carte bancaire sera mise à disposition suite à la création d'une régie d'avances dont Chantal Delcros sera régisseuse titulaire et Bénédicte Peyrard régisseuse suppléante ;
- Aquareso, suite à la modification de ses statuts, devient prestataire pour le contrôle des bornes incendies. Il devrait y avoir une visite annuelle, les modalités ne sont pas encore vraiment définies ;
- Le budget 2023 de la commune sera voté le 24 mars à 18h30 ;
- La société de chasse de St Vincent s'installera provisoirement dans l'annexe du stade de foot se situant sur le parking à droite. Une réunion sera organisée avec le président du PSV d'OLT.
- Enfouissement réseaux « Croix de Rigal » : une réunion publique est prévue le 8 mars à 18h30 à la mairie entre la FDEL et les riverains.
- Une visite du SYDED le mercredi 15 mars à 16h00 est proposée à l'ensemble des habitants. Un mail leur sera envoyé.
- Le dimanche 16 avril une randonnée pédestre et cycliste se déroulera à Trespoux-Rassiels et devrait cheminer sur notre commune.
- Rénovation de la mairie : l'architecte avance sur le projet de rénovation intérieure. Le dossier d'urbanisme devrait être déposé mi-mars. L'appel d'offre se lancerait dans la foulée, pour espérer commencer les travaux en mai ou juin. Le déménagement du secrétariat devrait se faire fin avril.

Monsieur le Maire lève la séance à 22h30.

La secrétaire de séance,
Florence TISSANDIE VERGNE



Le Maire,
Raoul DEBAR

